



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 17 septembre 2026

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

*Convocation envoyée le 11 septembre 2026*

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 41

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents participant au vote : 35

Nombre de procurations : 4

### **Membres présents :**

|                                       |                                 |                                |
|---------------------------------------|---------------------------------|--------------------------------|
| Monsieur François REBSAMEN            | Monsieur Patrice CHATEAU        | Monsieur Lionel SANCHEZ        |
| Madame Nathalie KOENDERS              | Monsieur Nicolas SCHOUTITH      | Madame Nathalie BERTILLON      |
| Monsieur Thierry FALCONNET            | Monsieur François SARRON-PILLOT | Madame Dominique BEGIN-CLAUDET |
| Madame Céline TONOT                   | Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM    | Monsieur Jean-Marc BOURGEON    |
| Madame Isabelle PASTEUR               | Monsieur Christophe AVENA       | Madame Catherine PAGEAUX       |
| Monsieur Frédéric GOULIER             | Madame Nadjoua BELHADEF         | Monsieur Didier RELOT          |
| Madame Catherine PETITJEAN            | Monsieur Hamid EL HASSOUNI      | Monsieur Ludovic GAFFET        |
| Madame Françoise TENENBAUM            | Monsieur Laurent GOBET          | Monsieur Alexandre HEDDAR      |
| Monsieur Antoine HOAREAU              | Madame Karine HUON-SAVINA       | Madame Agnès BILLIET           |
| Monsieur Philippe LEMANCEAU           | Monsieur Léo LACHAMBRE          | Monsieur Adrien GUENE          |
| Monsieur Benoît BORDAT                | Madame Catherine MINAUX         |                                |
| Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN | Monsieur Jean-Michel VERPILLOT  |                                |
|                                       | Monsieur Régis PETITBOULANGER   |                                |

### **Membres absents :**

|                                    |                                                                            |
|------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|
| Monsieur Guillaume RUET            | Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN |
| Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY | Madame Monique BAYARD pouvoir à Madame Dominique BEGIN-CLAUDET             |
|                                    | Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Madame Catherine PETITJEAN             |
|                                    | Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU          |

---

## **OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE**

### **Association 60 000 rebonds Bourgogne-Franche-Comté – Demande de subvention**

L'association 60 000 rebonds accompagne les entrepreneurs ayant cessé leur activité à se reconstruire et à donner une nouvelle impulsion à leur parcours professionnel.

Sa création résulte du constat que 60 000 entreprises cesseraient leur activité chaque année en France, une étape bien souvent douloureuse pour les entrepreneurs, parmi lesquels se trouvent des talents et des expertises essentielles pour l'entrepreneuriat français et pour la vitalité de l'économie et des territoires. Or, rien n'existe pour les aider à rebondir, vite et durablement.

60 000 rebonds a une triple vocation :

- sociale, aux côtés des entrepreneurs qui ont fait faillite, en les accompagnant dans leur rebond soit vers une nouvelle aventure entrepreneuriale, soit vers un emploi salarié en entreprise ;
- économique, en réinsérant dans le monde de l'entreprise des hommes et des femmes qui ont grandi grâce à leur échec et sont prêts à prendre à nouveau des risques au service de notre économie et nos territoires ;
- humaine, en changeant le regard de notre société sur l'échec.

Un dispositif d'accompagnement sur mesure, gratuit et de proximité, est proposé à tout entrepreneur qui en fait la demande :

- le coaching avec un professionnel certifié dont le rôle est d'aider l'entrepreneur à prendre du recul sur la situation qu'il vit et progressivement à retrouver une énergie, une confiance en soi pour lui permettre de se relancer dans un nouveau projet professionnel ;
- le parrainage d'un chef d'entreprise ou d'un cadre dirigeant dont le rôle est d'aider l'entrepreneur en rebond à mettre en place un plan d'action pour réaliser le projet professionnel envisagé, qu'il soit salarial ou entrepreneurial ;
- l'expert métier par un professionnel qui apporte son regard et ses compétences propres à son secteur sur des questions techniques (juridiques, RH, comptable etc.). Il peut être amené à animer des ateliers thématiques sur son secteur ;
- des réunions mensuelles permettant aux entrepreneurs accompagnés de partager leur actualité, d'échanger dans un cadre bienveillant ;
- des ateliers thématiques animés par des experts métiers permettant de compléter des besoins rencontrés par les entrepreneurs dans leur parcours de rebond ;

Implantée dans 10 régions dont la Bourgogne-Franche-Comté, et présente dans 66 villes, l'association est installée à Dijon depuis 2022.

En 2025, 51 entrepreneurs ont été accompagnés sur le territoire dijonnais, soit plus de la moitié de l'activité régionale, confirmant la pertinence d'un accompagnement de proximité, humain et structuré.

Le programme d'actions 2026 vise à renforcer les 3 axes suivants :

- La mise en place du comité Elan, destiné à accompagner les entrepreneurs vers le retour à l'emploi salarié ;
- Le déploiement de l'Académie du Rebond, dispositif de formation interne gratuit, accessible via une plateforme digitale, proposant des modules e-learning et des parcours pédagogiques à destination des bénévoles (parrains, marraines, coachs, experts) et des entrepreneurs engagés ;
- Le développement de modules dédiés aux entrepreneurs en rebond pour faciliter leur retour à l'emploi (préparation aux entretiens, valorisation des compétences, activation des réseaux professionnels).

Des conventions de partenariat sont signées avec l'URSSAF, l'Ordre des Avocats, l'Ordre des experts comptables et travaille en synergie avec différentes structures, comme le tribunal de

commerce , la CCI Côte-d'Or Métropole de Bourgogne, les mandataires judiciaires, le Réseau Entreprendre, Pôle Emploi, etc.

Par courrier du 7 mai 2026, le Président de l'Association 60 000 Rebonds Bourgogne-Franche-Comté, Frédéric LIOTARD, sollicite le renouvellement du soutien de Dijon métropole, soit le maintien d'un accompagnement financier de 10 000 € aux côtés de la Région, sollicitée quant à elle à hauteur de 36 800 €, et cela conformément au budget prévisionnel 2026 d'un montant total de 82 900 €, ci-annexé.

**Le Bureau,  
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'attribuer** une subvention de 10 000 € au titre de l'exercice 2026 à l'association 60 000 Rebonds Bourgogne-Franche-Comté, selon les modalités énoncées ci-dessus ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

SCRUTIN      POUR : 39

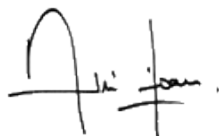
ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 4 PROCURATION(S)

Le 21 septembre 2026  
Antoine HOAREAU  
Secrétaire de séance



Le 18 septembre 2026  
François REBSAMEN  
Président de Dijon métropole

